



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
23 avril 2012
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2012

25-29 juin 2012, Genève

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Rapport annuel du Directeur exécutif

Résumé

En 2011, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a fait d'importants progrès dans la mise en œuvre de son plan stratégique 2010-2013 en ce qui concerne les résultats de gestion et les résultats opérationnels en fonction des objectifs de contribution et des préoccupations intersectorielles énoncés dans la stratégie.

L'UNOPS a fait la preuve d'un regain de maturité organisationnelle en 2011, obtenant ainsi une reconnaissance internationale et des certifications pour la qualité et la transparence de ses services, ainsi que pour les capacités et le savoir-faire des employés.

En 2011, l'UNOPS a exécuté des projets d'un montant de 1,06 milliard de dollars au nom de ses partenaires, soit une diminution de 16 % par rapport au niveau record de l'année précédente. En dépit de cette diminution, les activités de l'UNOPS ont augmenté dans les pays à faible revenu et les pays touchés par un conflit, démontrant l'engagement de l'organisation à soutenir l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires dans des conditions très difficiles.

La construction ou la modernisation de 74 écoles, 14 hôpitaux, 33 commissariats de police, 2 300 kilomètres de routes et plus de 45 000 camps et abris sont parmi les principaux résultats opérationnels obtenus pour le compte des partenaires. Plus d'un demi-million de personnes ont reçu une formation dans divers domaines, 219 manifestations ont été organisées, 2,2 millions de pièces d'équipement ont été achetées et un appui a été fourni à des activités de lutte antimines dans 14 pays.



Éléments d'une décision

Le Conseil d'administration pourra souhaiter prendre note : a) des apports significatifs de l'UNOPS aux résultats opérationnels de l'Organisation des Nations Unies et de ses partenaires, souvent dans des conditions très difficiles; b) des mesures prises pour comparer les services et les processus de l'UNOPS au regard de normes indépendantes, et du succès de ces efforts.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Cadre de gestion axée sur les résultats	3
A. Perspective des partenaires.	3
B. Perspective des procédures de gestion	7
C. Perspectives humaines	8
D. Perspectives financières	9
III. Résultats opérationnels	10
A. Cadre de résultats	10
B. Principaux résultats obtenus pour le compte des partenaires.	11
C. Objectif 1 : Rétablir la paix et la stabilité après les conflits	13
D. Objectif 2 : Relèvement rapide des communautés touchées par des catastrophes naturelles	16
E. Objectif 3 : Renforcer la capacité des populations à développer l'économie locale et à obtenir des services sociaux	18
F. Objectif 4 : Viabilité environnementale et adaptation au changement du climat	19
G. Problèmes intersectoriels	21
IV. Construire pour l'avenir	24

I. Introduction

1. Le Directeur exécutif a le plaisir d'exposer au Conseil d'administration les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique 2010-2013. En 2011, l'UNOPS a fourni aux partenaires des services de gestion qui répondaient aux normes internationales en matière de qualité et de transparence. Ce faisant, il a aidé ses partenaires à mener à bien des activités de consolidation de la paix, d'aide humanitaire et de développement importantes pour ceux qui en ont besoin.

II. Cadre de gestion axée sur les résultats

A. Perspective des partenaires

2. En 2011, le montant total des prestations de l'UNOPS s'est élevé à 1,06 milliard de dollars contre 1,27 milliard en 2010. Cette baisse est principalement due à la suppression progressive des projets d'approvisionnements à grande échelle en Inde et aux modifications apportées au cadre législatif du Pérou, d'où la difficulté pour les organisations internationales à gérer des fonds publics. Malgré cette diminution globale, les prestations de l'UNOPS dans les pays à faible revenu et les pays touchés par un conflit¹ sont passées de 490 millions, soit 38,6 % l'année précédente à 521 millions de dollars, soit 48,2 % du total des prestations. Cette augmentation témoigne de la confiance des partenaires dans la capacité de l'UNOPS à intervenir dans des conditions très difficiles afin d'atteindre les populations dans le besoin.

3. En 2011, 60,9 % des projets de l'UNOPS ont été mis en œuvre pour le compte du système des Nations Unies, contre 62,3 % en 2010. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est resté le partenaire le plus important de l'UNOPS. Le volume des activités menées pour le PNUD est passé de 467 millions de dollars, soit 36,7 % l'année précédente à 334 millions de dollars, soit 31,4 %. Cette baisse est attribuable à une chute de la valeur en dollars des projets gérés par des accords de services de gestion, qui sont passés de 273 millions de dollars en 2010 à 134 millions de dollars. La majeure partie de la baisse est liée à la situation au Pérou. En 2011, les ressources de base du PNUD destinées à financer les projets de l'UNOPS exécutés pour le compte du PNUD sont passées de 65,9 millions de dollars, soit 5,2 % à 71,3 millions de dollars, soit 6,7 %. Les dépenses d'exécution financées par des fonds d'affectation spéciale du PNUD (à l'exclusion des fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Groupe des Nations Unies pour le développement) sont également passées de 128 millions (10,1 %) en 2010 à 129 millions (12,2 %). Le Département des opérations de maintien de la paix a été le deuxième partenaire le plus important, représentant 14,3 % des dépenses d'exécution contre 13,2 % l'année précédente.

4. Le partenariat le plus important a été conclu avec le Gouvernement de l'Argentine, suivi de près par ceux du Pérou et de l'Afghanistan. Au Pérou, il s'agissait pour l'essentiel d'un contrat de services de gestion du PNUD, alors qu'en Argentine et en Afghanistan, la majorité des services sont venus directement

¹ Pour plus de précisions au sujet de la classification des pays à faible revenu et des pays touchés par un conflit, voir annexe 4.4.

appuyer les Gouvernements. Le montant total de l'appui direct aux gouvernements, à l'exclusion des accords de services de gestion, est passé de 433 millions de dollars en 2010 à 296 millions de dollars.

5. L'UNOPS a poursuivi ses partenariats avec les institutions financières internationales, notamment en travaillant avec la Banque mondiale à l'exécution de projets d'un montant de plus de 82 millions de dollars. Il s'agissait entre autres de projets que la Banque mondiale finançait directement ou pour lesquels elle gérait un fonds d'affectation spéciale multidonateurs ou prêtait aux gouvernements. Cette baisse par rapport au montant de 146 millions de dollars enregistré en 2010 reflétait l'achèvement d'importantes opérations d'achat en Inde. Les dépenses de mise en œuvre directe pour la Banque mondiale sont passées de 2,8 millions de dollars à 11,5 millions de dollars, essentiellement en raison des travaux réalisés en Haïti.

6. L'UNOPS, en renforçant son partenariat avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, est devenu un bénéficiaire principal au Myanmar et a exécuté des projets pour un montant de plus de 21 millions de dollars. Il a également agi comme agent local du Fonds mondial dans 14 pays.

7. L'UNOPS a intensifié ses activités pour le compte de l'Union européenne, mettant en œuvre pour près de 43,5 millions de dollars de projets en 2011 contre 35 millions de dollars en 2010. En partenariat avec le Service d'aide humanitaire et de protection civile (ECHO) de la Commission européenne, il a construit des abris en Haïti et à Sri Lanka et a coordonné l'accès dans les territoires palestiniens occupés. Il a également apporté un appui aux missions d'observation électorale de l'Union européenne en République démocratique du Congo, au Nicaragua et au Pérou.

8. Le Gouvernement japonais² a été le plus important bailleur de fonds des projets de l'UNOPS, la majeure partie des sommes ayant servi à financer des activités en Afghanistan. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a été le deuxième plus important bailleur de fonds, suivi par les Gouvernements du Royaume-Uni, de la Suède, de l'Italie et du Canada.

9. Les nouveaux accords conclus en 2011 entre l'UNOPS et ses partenaires ont totalisé 1,45 milliard de dollars, en deçà du montant sans précédent de 1,81 milliard de dollars en 2010, mais comparable à celui d'autres années fécondes. Les nouveaux accords ont considérablement chuté au Pérou, mais la demande a été forte en Argentine, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan. Des fonds importants ont été versés au Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial mis en œuvre par le PNUD et exécuté par l'UNOPS. Pour la période biennale tout entière, le nombre de nouveaux accords signés a été bien supérieur à ce qui était nécessaire pour assurer la durabilité organisationnelle.

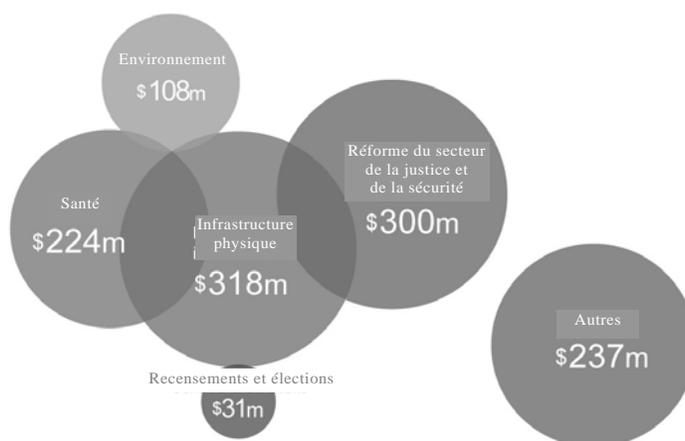
10. Cinq pratiques en matière de soutien à l'exécution ont été mises en place en 2010 afin d'assurer de meilleurs services dans des domaines où il est reconnu que l'UNOPS peut renforcer les capacités opérationnelles de ses partenaires. Ces domaines sont les suivants : infrastructure physique, réforme du secteur de la justice et de la sécurité, recensements et élections, environnement et santé. Le soutien d'une pratique peut aller d'une valeur ajoutée à l'élaboration de programmes en passant par la fourniture d'une expertise nécessaire en matière d'exécution.

² Voir annexe 2, tableau 7.

11. Dans le présent rapport, la taille approximative du portefeuille de projets appuyés par chaque pratique est calculée au niveau des produits. Dans de nombreux cas, le portefeuille de projets dans le domaine de l'infrastructure chevauche d'autres pratiques. À titre d'exemple, la construction d'hôpitaux relève également de la thématique de la santé. En 2011, l'infrastructure a été la plus importante pratique, représentant environ 30 % de tous les projets exécutés par l'UNOPS. La justice a représenté 28 %, la santé 21 %, l'environnement 10 % et les recensements et les élections 3 %. Les travaux conséquents ne relevant pas de l'infrastructure et de ces diverses pratiques portaient pour l'essentiel sur le développement rural, l'éducation et la coopération internationale et incluaient souvent d'importants volumes d'achats.

12. Au cours de 2011, les pratiques ont permis de mettre au point des outils et de partager des connaissances afin d'assurer un niveau de qualité constant pour tous les projets. À titre d'exemple, les pratiques en matière de justice et d'infrastructure ont servi à formuler une politique sociale et durable du point de vue de l'environnement appliquée aux projets d'infrastructure. Les pratiques ont continué d'aider à établir des relations avec des partenaires intéressés, en étroite collaboration, notamment avec le Fonds mondial dans le secteur de la santé, ainsi qu'avec le PNUD, le Fonds pour la protection de l'environnement et le Fonds pour l'adaptation dans le secteur de l'environnement. Le groupe de la pratique de l'infrastructure a achevé un ensemble complet de contrats de travaux ainsi qu'une série de manuels, afin de se conformer aux normes de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils, gérer les risques en matière de construction et remplir les conditions exigées par l'UNOPS. Ces contrats et manuels portent notamment sur la santé et la sécurité, les mesures de protection de l'environnement et l'exécution des travaux.

Valeur approximative des travaux (dépenses de mise en œuvre dans chaque domaine d'intervention)



13. Pour renforcer sa capacité à rendre des comptes et la transparence, l'UNOPS s'est associé à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (voir encadré 1). On constate par ailleurs une augmentation de la quantité d'informations accessibles au public sur le site Web de l'UNOPS. Le nombre de visites mensuelles sur le site www.unops.org a augmenté régulièrement, soit 82 000 contre 70 000 en 2010.

Encadré 1

L'UNOPS répond aux normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide

L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide vise à faciliter la recherche, la comparaison et l'utilisation des informations sur les dépenses consacrées à l'aide. L'objectif est de permettre à ceux qui sont engagés dans des programmes d'aide d'assurer un meilleur suivi de l'aide financière et de constater les résultats obtenus.

Les signataires sont la Banque mondiale, le PNUD, le Fonds mondial et les Gouvernements d'Australie, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales. L'Initiative estime que les signataires représentent actuellement plus de 80 % de tout le financement public du développement.

L'UNOPS a signé l'Initiative en septembre 2011 et est devenu le premier organisme des Nations Unies à publier des données sur le registre de l'Initiative dans le format de fichier ouvert requis. L'UNOPS publie des informations au niveau des projets, y compris les transactions financières, pour près de 1 000 activités à l'échelon mondial.

Encadré 2

Appui à la coopération Sud-Sud

L'UNOPS appuie plusieurs activités de coopération Sud-Sud, où des pays en développement se prêtent mutuellement une assistance bénéfique. Par exemple :

- Au Nigéria, l'UNOPS exécute un projet financé par la Banque mondiale visant à renforcer les capacités des professionnels du secteur de l'énergie grâce à un programme de formation organisé par l'Inde.
- En Haïti, l'UNOPS exécute un projet financé par le Ministère brésilien de la santé, pour le compte du PNUD, qui renforcera le système de santé haïtien grâce à la construction d'hôpitaux communautaires et de laboratoires régionaux et l'achat de nouvelles ambulances.
- À Sri Lanka, le Gouvernement indien finance la remise en état d'une zone industrielle afin de construire des logements et fournir de l'emploi, en faisant appel aux connaissances techniques et aux services de gestion de projets de l'UNOPS.
- Dans l'ensemble, l'UNOPS fournit une assistance administrative au Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du PNUD.

B. Perspective des procédures de gestion

14. En 2011, l'UNOPS a adopté de nouvelles normes internationales sur les meilleures pratiques afin d'améliorer la qualité, la rapidité et l'efficacité des coûts de ses services de gestion. C'est ainsi qu'il a obtenu la certification ISO 9001 pour la qualité de son système de gestion (voir encadré 3).

15. Il a également obtenu une certification organisationnelle de l'Institut agréé des achats et des approvisionnements. Il est le premier organisme à faire l'objet d'une évaluation dans le domaine des achats responsables et le seul organe des Nations Unies à détenir cette certification.

16. Après avoir révisé son Règlement financier et ses règles de gestion financière, publié des méthodes comptables et formé du personnel compétent en 2011, l'UNOPS a mis en application les Normes comptables internationales pour le secteur public le 1^{er} janvier 2012.

Encadré 3

Assurer la qualité – ISO 9001

En 2011, le système global de gestion de la qualité de l'UNOPS a obtenu la prestigieuse certification ISO 9011. Dans le cadre de la certification, l'UNOPS a documenté ses procédures internes de base et a indiqué qu'elles étaient systématiquement suivies et affinées.

Les procédures de gestion des projets de l'UNOPS portent sur la manière dont l'organisme élabore, gère, mesure et conclut des projets de partenariat. Les processus d'achat permettent à l'UNOPS d'évaluer les performances contractuelles passées des fournisseurs potentiels. Les processus de l'UNOPS ayant trait aux ressources humaines indiquent en détail comment l'organisation veille à ce que les personnes possèdent les compétences nécessaires pour réussir dans leur emploi. Les processus financiers permettent à l'UNOPS d'assurer sa viabilité financière tout en tenant compte des impératifs de responsabilisation et de transparence.

L'UNOPS est le premier organisme des Nations Unies à obtenir la certification ISO 9001 en matière de gestion de qualité.

17. En 2011, l'UNOPS a lancé un nouveau site intranet qui facilite l'accès aux outils et aux ressources, améliore grandement la navigation et les fonctions de recherche et offre de nouvelles possibilités de coopération au sein du Bureau.

18. L'UNOPS a révisé cinq règles et en a adopté trois nouvelles, reflétant le regain de maturité de son cadre de décision. Le rapport du Corps commun d'inspection³ sur les cadres de responsabilisation à l'ONU a confirmé ce résultat et a reconnu que l'UNOPS et l'Organisation internationale du Travail (OIT) possédaient les éléments de contrôle interne les plus complets.

19. L'année 2011 a été marquée par une augmentation considérable du taux d'application des recommandations d'audit interne. Par rapport à 2010, le nombre

³ JIU/REP/2011/5.

total des recommandations en suspens a diminué de 41 %, pour s'établir à 495, et le nombre des recommandations datant de plus de 18 mois a diminué de 91 %, pour s'établir à 7.

20. À la suite de la décision du Conseil d'administration sur la divulgation des rapports d'audit interne, le Groupe de l'audit interne et des investigations a révisé le cadre de responsabilisation et les politiques de contrôle de l'UNOPS et a présenté la proposition relative à la consultation à distance des rapports d'audit interne en vue d'améliorer le système de suivi des recommandations issues des audits.

21. Le déontologue a été saisi de 408 demandes d'avis en 2011 et les a soumises dans un rapport séparé au Conseil d'administration à sa session annuelle, conformément à la décision 2010/17.

C. Perspectives humaines

22. Fin 2011, l'UNOPS employait en tout 6 202 personnes, dont 910 fonctionnaires et 5 292 personnes au titre de contrats de louage de services individuels (512 accords internationaux et 4 780 accords nationaux). Il a engagé 115 fonctionnaires en 2011, dont 63 administrateurs recrutés sur le plan international et 52 agents des services généraux. Durant cette période, 154 fonctionnaires ont quitté l'organisation. Le taux de renouvellement du personnel a été de 17 %, un peu plus qu'en 2010. La proportion d'hommes et de femmes est demeurée inchangée, soit 40 % de femmes. L'UNOPS, désireux de poursuivre ses efforts pour accroître le recrutement des femmes, fixera des cibles ambitieuses et désignera un nouveau responsable de la coordination pour l'égalité des sexes au sein du groupe de la pratique en matière de ressources humaines.

23. Les politiques adoptées en matière de ressources humaines portaient notamment sur la gestion des aptitudes et de la performance du personnel, les règles régissant les contrats de louage de services individuels et le recrutement du personnel.

24. La gestion de la performance a été renforcée par une politique de reconnaissance, de gratification et de sanction. Saluée par la Commission de la fonction publique internationale, la politique pilotée par l'UNOPS repose sur la reconnaissance des bonnes performances et permet au Bureau de récompenser chacun, entre autres financièrement, selon ses mérites. En 2011, le prix du projet de l'année a souligné le succès de plusieurs équipes de projet et a facilité l'échange de meilleures pratiques.

25. L'enquête générale 2011 sur le personnel, réalisée en février 2012, a montré que la majorité des fonctionnaires était déterminée à assurer le succès de l'UNOPS et estimait que celui-ci se conformait à ses valeurs et principes fondamentaux. Le pourcentage des fonctionnaires se disant satisfaits de leur emploi est passé à 82 % contre 80 % l'année précédente. Les résultats de l'UNOPS se comparent fortement à ceux des autres organismes de l'ONU.

26. En 2011, 896 membres du personnel de l'UNOPS ont participé à des activités d'apprentissage et de développement, y compris une formation débouchant sur une certification professionnelle, une formation à la gestion et aux fonctions de direction ainsi que des évaluations du rôle de l'équipe. Actuellement, 82 membres participent à un programme de certification extérieure en matière d'achats offert par l'Institut

agréé des achats et des approvisionnements, 42 membres participent à un programme offert par l'Association des experts-comptables et 83 sont inscrits à un programme de certification en ressources humaines offert en partenariat avec la Cornell University. En matière de gestion de projets, entre janvier 2011 et avril 2012, 40 personnes ont été certifiées PRINCE2 après avoir réussi les examens de base et de praticiens et 75 chargés de projet ont terminé le nouveau cours de certification interne de l'UNOPS. En partenariat avec l'École des cadres du système des Nations Unies, plusieurs représentants de l'UNOPS ont participé à une formation aux fonctions de direction.

Encadré 4

Renforcer les capacités grâce à des services consultatifs

En réponse aux requêtes formulées par le Conseil d'administration et à une demande croissante émanant des partenaires, l'UNOPS offre des services consultatifs et de développement des capacités dans des domaines d'activité pour lesquels il est mandaté.

Il aide les gouvernements à renforcer leurs systèmes d'achat, leurs capacités de planification, de conception et de gestion des infrastructures et leur excellence commune en gestion de projet.

À titre d'exemple, l'UNOPS a fourni, pour le compte du PNUD et du Gouvernement salvadorien, des avis techniques sur la protection des collectivités contre les effets des changements climatiques dans les zones périphériques du pays. Il a travaillé en collaboration avec le PNUD et le Ministère des travaux publics pour renforcer la résistance des collectivités et des infrastructures aux changements climatiques en veillant à ce que les risques d'inondation et d'érosion à San Salvador soient bien gérés, en révisant les documents techniques et en supervisant les constructions.

L'UNOPS déploiera cinq conseillers à Juba, pour le compte de l'USAID et en partenariat avec le Gouvernement du Soudan du Sud, pour renforcer les capacités de son secteur de la construction routière. Les conseillers seront affectés pour un an au moins à l'Autorité des routes nouvellement créée du Soudan du Sud ainsi qu'au Ministère des routes et des ponts.

D. Perspectives financières

27. Au cours de 2011, l'UNOPS a fourni des services d'appui à la gestion de projets d'un montant de 1 063 milliard de dollars contre 1 270 milliard en 2010, soit une baisse de 16 %. L'UNOPS a perçu des revenus de 61,8 millions de dollars contre 71,2 millions en 2010, soit une baisse de 13 %. Les revenus provenant des services et les recettes diverses ont été respectivement de 8,4 millions de dollars et 7,3 millions de dollars. Le revenu total des recettes s'est élevé à 77,5 millions de dollars par rapport à 90,3 millions de dollars l'année précédente, soit une baisse de 14 %. Les dépenses administratives engagées à l'appui des recettes se sont élevées à 76 millions de dollars par rapport à 64,2 millions de dollars en 2010. L'UNOPS n'a

pas eu besoin de constituer une nouvelle provision pour profits et pertes en 2011 et a recouvré 5,3 millions de dollars. Il en a résulté un excédent net des recettes sur les dépenses de 6,8 millions de dollars. L'UNOPS a terminé l'exercice 2011 avec des réserves opérationnelles de 63,5 millions de dollars, soit 31 % de plus que l'objectif fixé par le Conseil d'administration.

28. Les recettes nettes pour l'exercice biennal 2010-2011 ont été de 13,6 millions de dollars (avant les ajustements de 7,2 millions de dollars au titre de l'exercice antérieur) par rapport à l'objectif de 5 millions de dollars fixé dans le document du budget (DP/2010/9). Pour l'exercice biennal, le revenu total des recettes s'est élevé à 168 millions de dollars, y compris des dépenses administratives d'un montant de 140,3 millions de dollars et une augmentation nette des provisions d'un montant de 6,9 millions de dollars. À titre de comparaison, l'objectif des recettes nettes dans le document de budget se basait sur une estimation du revenu total des recettes de 140,2 millions de dollars, y compris des dépenses administratives de 130,2 millions de dollars et 5 millions de dollars affectés à des provisions éventuelles.

29. Bien que les niveaux des réserves opérationnelles soient élevés, il y a tout lieu de croire que l'entrée en vigueur des Normes comptables internationales pour le secteur public en 2012 se traduira par des obligations supplémentaires considérables à l'égard des employés (assurance maladie après la cessation de service, congé annuel et frais de rapatriement des employés du projet). Il en sera pris en compte dans les états financiers de 2012. Par conséquent, comme pour toutes les autres entités des Nations Unies, on peut s'attendre à ce que les réserves opérationnelles de l'UNOPS fassent l'objet de pressions. L'UNOPS divulguera toutes les informations pertinentes dans les notes aux états financiers pour l'exercice 2010-2011.

III. Résultats opérationnels

A. Cadre de résultats

30. Pour la période 2010-2013, les activités de l'UNOPS sont définies par quatre objectifs de haut niveau, appelés « objectifs de contribution » eu égard au fait que l'UNOPS contribue aux résultats de ses partenaires. Il rend compte de tous les résultats opérationnels dans la section consacrée aux principaux résultats qui, à son tour, est divisée entre les quatre objectifs de contribution.

31. L'objectif 1, rétablir la paix et la stabilité après les conflits, a représenté 37 % des activités de l'UNOPS pour le compte des partenaires en 2011 (contre 32,3 % en 2010), l'objectif 2, relèvement rapide des communautés touchées par des catastrophes naturelles, 5,5 % (contre 3,4 %), l'objectif 3, renforcer la capacité des populations à développer l'économie locale et à obtenir des services sociaux, 49 % (contre 55,2 %) et l'objectif 4, viabilité environnementale et adaptation au changement du climat, 8,5 % (contre 9,1 %).

32. En 2011, l'UNOPS a soutenu 1 049 projets en cours pour le compte de ses partenaires. Le détail des partenaires et des bailleurs de fonds figure en regard des exemples de projet dans les sections B à F et à l'annexe 2.

33. L'UNOPS a accepté de nouveaux engagements après un examen rigoureux de leur conformité avec son mandat, ses valeurs et ses compétences de base formulés dans le plan stratégique et des décisions connexes du Conseil d'administration, ainsi

que de leur conformité avec les objectifs des Nations Unies au niveau des pays. Pour l'UNOPS, l'acceptation de nouveaux projets impliquait une évaluation complète des risques d'exécution et présupposait la couverture intégrale du coût de ses services.

B. Principaux résultats obtenus pour le compte des partenaires

34. En 2011, l'UNOPS a géré la construction ou la remise en état de 74 écoles et 480 installations scolaires, 8 centres de formation, 14 hôpitaux, 28 dispensaires et 52 laboratoires. En 2010, l'UNOPS avait supervisé la construction ou la remise en état de 88 écoles et 11 centres de formation, 8 hôpitaux, 44 dispensaires et 20 installations médicales, y compris des laboratoires et des banques de sang.

35. En 2011, 33 commissariats de police, 7 centres de formation de la police, 17 établissements pénitentiaires et 4 centres de détention ont été construits ou modernisés, ainsi que 12 tribunaux et 53 autres bâtiments administratifs. En 2010, 28 commissariats de police, 9 centres de formation de la police, 3 établissements pénitentiaires et 8 centres de détention avaient été construits ou modernisés, ainsi que 18 tribunaux et 69 bâtiments administratifs.

36. En 2011, l'UNOPS a construit ou remis en état 5 bandes d'atterrissage, 14 ports, 14 ponts et 2 301 kilomètres de routes comparativement à 5 ports, 32 ponts et 2 243 kilomètres de routes en 2010.

37. Dans des situations d'après conflit ou d'après catastrophe, l'UNOPS a aidé ses partenaires à construire ou à maintenir en état plus de 12 400 structures de secours d'urgence, par exemple des abris, et 32 300 autres installations, par exemple des sanitaires ou des fosses septiques. En 2010, l'UNOPS a aidé ses partenaires à construire plus de 5 100 structures d'urgence et 3 700 autres installations.

38. Près de 15 % de l'ensemble des projets soutenus par l'UNOPS en 2011 ont pu être mesurés en nombre de journées de travail créées pour les bénéficiaires. Ces projets ont généré plus de 7,4 millions de jours de travail rémunéré pour les populations locales.

39. L'UNOPS a aidé à mettre en œuvre des programmes de lutte antimines dans 14 pays à travers le monde.

40. Plus de 2,2 millions de pièces ou équipements ont été achetés pour le compte des partenaires de l'UNOPS, dont plus de 1,7 million pour des institutions gouvernementales. Plus de 30 millions de fournitures médicales ont été distribuées, incluant près de 11 millions de préservatifs et 6,7 millions de seringues. Plus de 27,3 millions de doses de médicaments ont également été achetées ou distribuées.

41. Plus d'un million de personnes ont subi des examens médicaux ou ont bénéficié d'un traitement en 2011, contre 670 000 en 2010, et plus de 496 000 personnes ont été touchées par des actions de prévention des maladies (contre 820 000 l'année précédente).

42. L'UNOPS a aidé ses partenaires à développer les capacités locales en soutenant la formation de près de 534 000 personnes dans les domaines de la prévention des catastrophes et de l'environnement (contre 80 000 en 2010) et dans l'organisation de plus de 580 cours de formation et d'ateliers (contre 300 en 2010).

43. L'UNOPS a également organisé 219 manifestations et réunions de haut niveau (contre 245 en 2010) et a aidé 3 587 organisations locales.
44. Quarante-six pays ont bénéficié d'un soutien en matière de gestion environnementale et une aide a été consacrée à des parcs nationaux dans sept pays.
45. L'UNOPS a administré ou contrôlé plus de 520 subventions contre 760 en 2010, pour financer un ensemble de projets, en plus des 4 000 microfinancements du PNUD-FEM dans plus de 120 pays.
46. Il a acheté pour plus de 908 millions de dollars de biens et de services (41 % et 59 % respectivement).
47. Il a assuré un éventail de services communs pour l'ONU, dont la construction ou la modernisation de quatre de ses bâtiments. Il a également fourni des services communs d'achat à d'autres organismes des Nations Unies, notamment en achetant pour près de 63 millions de dollars de biens par le biais de UN Web By et en hébergeant le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies.

Encadré 5

Mesure de l'impact et des résultats

L'UNOPS aide ses partenaires à atteindre leurs objectifs. Les bons résultats sont généralement mesurés au niveau des produits, mais, dans certains cas, les effets et les résultats peuvent également être regroupés, avec l'accord des partenaires.

À titre d'exemple, l'UNOPS a aidé à améliorer la gestion des déchets dans le district d'Ampara de Sri Lanka, pour le compte de l'Union européenne, avec pour résultat des rues plus propres, l'élimination de 13 des 15 dépotoirs illégaux et la création d'autorités locales, qui sont d'ores et déjà en mesure de percevoir 75 % des rémunérations de service auprès des collectivités locales.

Pour le compte du Gouvernement du Royaume-Uni, l'UNOPS a remis en état 340 kilomètres de routes dans l'est de la République démocratique du Congo, reliant à nouveau les collectivités isolées à la capitale provinciale du Sud-Kivu. Une évaluation d'impact sur une portion de 100 kilomètres a montré que le volume des biens transportés avait doublé depuis la réfection de la route.

Dans le cadre d'un projet mis en œuvre au Sud-Soudan pour le compte du Gouvernement des États-Unis, l'UNOPS a remis en état 185 kilomètres de routes en Yambio et Tambura, ce qui a eu des effets mesurables sur le développement économique dans la région. Trois mois après l'ouverture de la route, le nombre de boutiques au marché de Tampura était passé de 236 à 429, contribuant à la génération de revenus pour la population locale (dont une proportion importante est constituée de personnes déplacées et de rapatriés) ainsi qu'à la stabilité régionale.

C. Objectif 1 : Rétablir la paix et la stabilité après les conflits

48. En 2011, l'UNOPS a aidé ses partenaires à créer les conditions d'une paix et d'un développement durables dans les situations d'après conflit et les États fragiles, en exécutant différents projets axés sur des activités de mise en œuvre, d'assistance technique et de renforcement des capacités.

49. Parmi les 283 projets soutenus par l'UNOPS dans des régions sortant d'un conflit, certains impliquaient des opérations d'enlèvement des restes explosifs de guerre, la promotion de l'égalité des sexes en Afghanistan, la construction d'écoles au Soudan du Sud et le soutien aux élections en République démocratique du Congo.

50. Un peu plus de 45 % des projets soutenus par l'UNOPS dans des régions touchées par des conflits avaient directement trait à la construction.

51. Pour améliorer les conditions de vie actuelle des populations et préparer leur avenir, l'UNOPS a aidé ses partenaires à promouvoir l'éducation et la santé dans les collectivités sortant d'un conflit et à construire ou remettre en état 55 écoles, 20 dispensaires et 3 hôpitaux. Il a collaboré étroitement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres partenaires pour doter les écoles d'installations favorisant une fréquentation accrue, par exemple, l'aménagement de trois terrains de football à proximité d'écoles en Afghanistan dont bénéficient près de 5 000 enfants grâce à des fonds du Gouvernement suédois.

52. L'UNOPS a soutenu la construction ou la remise en état de 2 219 kilomètres de routes dans des environnements d'après conflit, améliorant ainsi l'accès tout au long de l'année à des services essentiels. Il a aidé ses partenaires à construire ou réparer d'autres structures de transport, dont 14 ponts et 5 bandes d'atterrissage. À titre d'exemple, il a participé à la remise en état de la bande d'atterrissage de Pagak dans le Soudan du Sud, pour le compte du groupe de soutien logistique de l'ONU et le Gouvernement des États-Unis, afin de permettre aux organisations humanitaires de se rendre auprès des populations vulnérables.

53. L'UNOPS a aidé à stabiliser des zones touchées par un conflit en construisant 6 tribunaux, 33 commissariats de police, 7 centres de formation de la police, 4 centres de détention et 11 établissements pénitentiaires. En Somalie, par exemple, l'aide de l'UNOPS à la remise en état de deux centres pénitentiaires s'inscrivait dans une stratégie plus large visant à soutenir les activités de lutte contre la piraterie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans la région du golfe d'Aden. Ces aménagements ont permis d'améliorer les conditions de vie des prisonniers et d'accroître leur sécurité.

54. L'UNOPS est intervenu directement auprès des personnes déplacées par un conflit, en construisant ou maintenant en état 4 875 abris dans le nord de Sri Lanka pour le compte d'un large éventail de partenaires. Il a aussi procédé à l'enregistrement de 80 000 personnes déplacées en République démocratique du Congo pour le compte du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Près de 20 % des projets dans les pays sortant d'un conflit ont pu être mesurés en nombre de journées de travail créées pour les populations locales. En engageant de la main-d'œuvre locale pour effectuer les travaux de construction et assurer la liaison avec les collectivités, les projets ont créé 5,4 millions de jours de travail, permettant ainsi de générer des revenus et de réintégrer d'anciens combattants.

55. Parallèlement aux opérations de déminage dont il est question plus loin, l'UNOPS a fourni un soutien vital aux quatre missions politiques des Nations Unies, de consolidation de la paix et de maintien de la paix en Afghanistan, en Haïti, en Iraq et au Kosovo⁴, notamment en gérant les centres de communication pour la Mission de stabilisation en Haïti. L'UNOPS a également fourni un éventail de services dorsaux au Département de l'appui aux missions des Nations Unies.

56. En collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et en partenariat avec le Gouvernement du Royaume-Uni et l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO), l'UNOPS a travaillé à améliorer l'accès du personnel et des biens des Nations Unies aux territoires palestiniens occupés par le biais d'activités de suivi, d'établissement de rapports et de plaidoyer.

57. L'UNOPS a collaboré étroitement avec ses partenaires au développement des compétences des organisations gouvernementales, non gouvernementales et du secteur privé dans les sociétés sortant d'un conflit en offrant une formation à 4 600 personnes. En Afghanistan, par exemple, grâce à un financement du Gouvernement japonais et de la Banque mondiale, l'UNOPS a formé des agents de la douane dans le cadre de projets visant à renforcer l'infrastructure de gestion des frontières.

58. L'UNOPS a appuyé plusieurs politiques visant à renforcer les processus de démocratisation dans les sociétés sortant d'un conflit. Par exemple, une nouvelle loi visant à faciliter le travail et le développement de la société civile dans le Kurdistan iraquien a été adoptée. Grâce à un financement du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe iraquien des Nations Unies pour le développement, l'UNOPS a fourni une assistance technique et assuré la coordination entre les différents acteurs tout au long du processus de rédaction. Au Kosovo, il a soutenu le premier recensement réalisé avec succès en 30 ans, en fournissant des services financiers, logistiques et d'achats, tels que l'organisation d'une campagne d'information auprès de 2 millions de personnes, pour le compte du Gouvernement, de la Communauté européenne et divers autres partenaires. L'UNOPS a soutenu d'autres projets liés aux recensements et aux élections dans des zones touchées par un conflit en 2011, essentiellement en partenariat avec la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques de l'ONU, les missions de l'ONU, le PNUD et le FNUAP, notamment en Côte d'Ivoire, en Iraq et en République démocratique du Congo.

59. L'UNOPS a aidé les gouvernements à acheter du matériel de manière transparente et rentable. Plus de 12 000 articles ont été achetés, notamment des produits médicaux, des véhicules et des matériaux de construction. Par exemple, six engins pour des travaux de terrassement ont été achetés pour le compte du Gouvernement libérien afin d'aider le pays à mettre en œuvre ses projets d'infrastructure et de développement.

60. L'UNOPS a soutenu diverses initiatives directes de consolidation de la paix, pour le compte de ses partenaires, ayant pour objet de s'attaquer aux causes profondes des conflits. À titre d'exemple, il a dirigé l'exécution d'un projet, pour le compte du Gouvernement du Royaume-Uni et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), sur l'aménagement de 88 installations de distribution d'eau dans les zones touchées par le conflit et la remise en état d'un réservoir pour

⁴ Cité dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

l'approvisionnement en eau en zones rurales dans le nord du Darfour, réduisant ainsi le risque de sécheresse et d'un conflit associé pour une population estimée à 50 000 personnes.

61. En 2011, l'UNOPS a prêté son concours au Service de la lutte antimines (SLAM) et au PNUD pour l'enlèvement des mines et des restes explosifs de guerre, le renforcement des capacités nationales pour le déminage, la destruction des arsenaux, l'organisation d'activités de sensibilisation au danger des mines et l'assistance aux survivants des mines et des restes explosifs dans 14 pays. Il a dispensé des services en matière de recrutement, de gestion des achats, de contrats et de subventions, d'appui technique et opérationnel, ainsi que des services financiers et juridiques.

62. L'UNOPS a aidé ses partenaires à produire une gamme de résultats pour un montant total approximatif de 140 millions de dollars. Au Sahara occidental, plus de 7 millions de kilomètres carrés de terre ont été libérés en 2011, marquant une augmentation de 242 % par rapport à la superficie libérée dans le cadre des interventions soutenues par l'ONU l'année précédente. Des activités indépendantes de déminage ont été menées à Abyei, en Côte d'Ivoire, en Libye et au Soudan du Sud. En Somalie, grâce au soutien de l'UNOPS, les activités de déminage menées en 2011 par la mission de l'Union africaine ont touché pour la première fois tous les districts de Mogadiscio. En République démocratique du Congo, des cours d'éducation au danger des mines ont été introduits dans les programmes scolaires, l'objectif étant de protéger les générations futures contre la menace posée par les mines et d'autres restes explosifs de guerre. L'Afghanistan a connu une baisse de 54 % par rapport aux taux de 2006 des blessures causées par des mines et des restes explosifs de guerre.

Encadré 6

Renforcement des capacités des plus jeunes pays du monde dans le secteur de la construction

L'UNOPS travaille à renforcer les capacités de l'industrie locale de la construction pour chaque projet d'infrastructure qu'il met en œuvre, en particulier dans des situations de sortie de crise.

Dans le Soudan du Sud, par exemple, il a achevé plusieurs produits d'infrastructure pour un large éventail de partenaires en 2011, dont 12 écoles, 14 commissariats de police, 4 établissements pénitentiaires, 4 bandes d'atterrissage et 163 kilomètres de routes.

L'UNOPS a eu recours à diverses méthodes pour accroître les compétences des ouvriers locaux, améliorer les systèmes de gestion des entreprises locales et renforcer les capacités de planification des autorités locales. Parmi ces méthodes figuraient une formation en cours d'emploi offerte aux ingénieurs sur les techniques de construction et l'utilisation des matériaux, l'organisation d'ateliers sur les règles internationales régissant les achats à l'intention des gens d'affaires locaux, le fractionnement des marchés pour encourager les petites entreprises à soumissionner pour des contrats et une formation directe dispensée au personnel des ministères d'État de l'infrastructure physique.

Encadré 7

Soutien aux activités de lutte antimines en Libye

L'UNOPS a fourni une assistance à ses partenaires pour l'enlèvement des restes explosifs de guerre résultant du soulèvement de 2011 en Libye.

En avril, l'UNOPS a apporté son soutien à l'Équipe mixte de coordination de la lutte antimines, un partenariat entre le Service de la lutte antimines, agissant en tant que coordonnateur, et les organisations engagées dans des activités de déminage humanitaire.

À la fin de 2011, 26 équipes de déminage avaient enlevé 126 136 restes explosifs de guerre et 23 équipes avaient mené des activités d'éducation sur les risques des mines et les mesures de prévention auprès de 46 832 Libyens.

L'UNOPS exécute le projet en partenariat avec le Service de la lutte antimines, l'UNICEF et neuf organisations non gouvernementales.

D. Objectif 2 : Relèvement rapide des communautés touchées par des catastrophes naturelles

63. L'UNOPS a aidé ses partenaires à réduire au minimum les effets à long terme des catastrophes naturelles sur les collectivités en Afghanistan, en Argentine, en Haïti, au Pakistan, à Sri Lanka et dans d'autres pays, en appuyant des projets de gestion des catastrophes, de relèvement rapide et de construction.

64. Dans les situations d'après catastrophe, où la capacité à générer un revenu familial est souvent absente, l'UNOPS a eu recours à des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre pour l'exécution de projets, permettant ainsi de créer des emplois rémunérés pour la population locale, rehausser les compétences et stimuler l'économie. Près de 42 % des projets soutenus par l'UNOPS dans les situations d'après catastrophe ont pu être mesurés en nombre de journées de travail, 26 de ces projets ayant créé à eux seuls plus de 1,2 million de journées de travail.

65. L'UNOPS s'est employé activement à aider ses partenaires à créer des conditions d'hébergement plus stables et plus sûres pour les familles laissées sans abri à la suite de catastrophes naturelles, à construire ou à remettre en état 3 049 abris temporaires, dont 300 au Pakistan, pour le compte d'un large éventail de partenaires, notamment le Gouvernement des États-Unis.

66. Il a contribué à faciliter l'accès à l'éducation des collectivités touchées par des catastrophes naturelles, notamment par la construction ou la remise en état de 19 lieux d'apprentissage permanent ou de transition, dont 11 bâtiments scolaires temporaires dans les collectivités haïtiennes touchées par le séisme pour le compte du United Methodist Committee on Relief.

67. L'UNOPS a travaillé à améliorer les conditions de santé des personnes vivant dans des camps de secours en Haïti et à Sri Lanka, par exemple en construisant ou remettant en état plus de 6 984 latrines et autres installations sanitaires. En Haïti, l'UNOPS a aidé ses partenaires à améliorer les conditions sanitaires grâce à la

fourniture des services d'assainissement améliorés telles que la gestion de la vidange quotidienne de 13 633 latrines dans 150 camps et centres de traitement du choléra (dont bénéficient plus de 600 000 personnes), le renforcement des capacités de l'autorité de gestion nationale des déchets et la construction de la première station d'épuration écologique en Haïti. ECHO, l'UNICEF et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont été les principaux bailleurs de fonds de ces projets.

68. Près de 90 % des projets de l'UNOPS liés aux catastrophes naturelles comportaient des éléments de renforcement des capacités nationales. En Haïti, afin d'aider les populations vivant dans des camps à regagner leur domicile, l'UNOPS, en partenariat avec ECHO et le Gouvernement, a engagé des ouvriers locaux pour réparer 800 maisons endommagées. Ces travaux consistaient également à renforcer les capacités de l'industrie locale de la construction, notamment par la formation de 151 maçons et ingénieurs. L'UNOPS a travaillé en étroite collaboration avec le Ministère haïtien des travaux publics à ce projet et à l'exécution d'autres projets en aidant, par exemple, à structurer et soutenir le Bureau technique d'évaluation des bâtiments. La Banque mondiale et le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement ont contribué au financement.

69. L'UNOPS a joué un rôle dans la prestation de services pour améliorer l'accès à des zones touchées par des catastrophes, notamment dans la construction de 66 kilomètres de routes et l'enlèvement des épaves. En Haïti, près de 100 000 mètres cubes de débris ont été déblayés dans le cadre d'un vaste projet de gestion des déchets et de recyclage pour le compte du PNUD, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, de l'OIT et du Fonds pour la reconstruction d'Haïti.

Encadré 8

Lutte contre le choléra en Haïti

Près de 300 000 personnes ont bénéficié des activités d'atténuation des risques visant à faire face à la flambée de choléra en Haïti.

L'UNOPS a exécuté des projets d'infrastructure, pour le compte de ses partenaires, qui ont permis de réduire les dommages causés par les inondations aux habitations de quelque 30 000 Haïtiens, et a diffusé des informations vitales à plus de 260 000 personnes.

L'UNOPS a utilisé plusieurs techniques efficaces pour informer la population locale des mesures à prendre pour lutter contre la menace du choléra, notamment en mobilisant l'auditoire par la musique, le chant et la comédie. La formation du personnel du Ministère de la santé à ces techniques a assuré la participation locale et renforcé les capacités gouvernementales.

Ce projet a été financé par le Gouvernement suédois et le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

70. Parallèlement aux activités qu'il mène au lendemain d'une catastrophe, l'UNOPS a aidé plusieurs pays à se protéger contre des risques naturels récurrents, allant de l'enlèvement de la neige sur les cols de montagne en Afghanistan, financé par le Japon, à un soutien aux activités de surveillance sismique en Argentine pour le compte du Gouvernement.

71. L'UNOPS a dirigé la formation directe de plus de 170 000 personnes pour les aider à renforcer leur capacité de résistance aux risques naturels. En Afghanistan, par exemple, on a enseigné aux villageois et villageoises la manière d'atténuer les effets des inondations en construisant des murs de soutènement dans le cadre de projets qui ont encouragé la participation des femmes et procuré aux villageois un savoir-faire commercialisable. L'UNOPS a mis en œuvre ces projets de gestion et de planification préalable aux catastrophes pour le compte des Gouvernements italien et japonais.

72. L'UNOPS a également soutenu des mesures d'atténuation des effets des catastrophes en participant à la gestion de 29 subventions, dont une était destinée au renforcement du rôle de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

E. Objectif 3 : Renforcer la capacité des populations à développer l'économie locale et à obtenir des services sociaux

73. En 2011, l'UNOPS a appuyé le développement de l'économie locale et l'amélioration de l'accès aux services sociaux dans divers environnements, mais par souci de clarté, nous n'examinerons dans cette partie que des projets réalisés dans des circonstances autres que des situations récemment touchées par un conflit (voir objectif 1) ou une catastrophe naturelle (voir objectif 2).

74. Au total, l'UNOPS a soutenu la formation de près de 63 500 personnes dans ces environnements, dont 8 000 agents de santé infantile en Inde, où il est l'agent local du Fonds pour l'Initiative pour un partenariat entre la Norvège et l'Inde, dont l'objectif est de réduire les taux de mortalité maternelle et infantile.

75. L'UNOPS a contribué à la construction ou la modernisation de 11 hôpitaux, notamment l'aménagement de chambres d'isolement en Indonésie pour lutter contre la grippe aviaire, pour le compte de l'Organisation mondiale de la Santé et l'Union européenne. Il a également participé à la construction de 8 dispensaires et 52 laboratoires, dont 50 sont situés au Zimbabwe, pour le compte du PNUD et du Fonds mondial.

76. L'UNOPS a participé à la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour l'achat de plus de 27 millions de doses de médicaments essentiels, la plupart en Argentine, pour le compte du Gouvernement. Plus de 30 millions d'autres fournitures médicales ont été acheminées, y compris la distribution de préservatifs et l'achat de seringues, dans le cadre de projets soutenus par l'UNOPS tels que le Fonds multidonateurs de lutte contre les trois maladies au Myanmar.

77. L'UNOPS a également soutenu la réforme de la justice par la construction ou la remise en état de six tribunaux et six établissements pénitentiaires. Outre la mise en œuvre des normes internationales, l'UNOPS a aidé ses partenaires à améliorer les conditions pénitentiaires par l'achat de matériel de formation professionnelle à l'intention des détenus en Uruguay, par exemple, dans le cadre de l'initiative Unité d'action, en partenariat avec le PNUD, ONU-femmes, l'OIT et l'ONUDC.

78. L'UNOPS a également géré 380 subventions, dont 134 ont été octroyées à des collectivités du Cameroun pour le compte du PNUD, notamment pour financer des microprojets destinés à aider des familles touchées par le sida à sortir de la pauvreté.

79. Bon nombre d'initiatives de développement rural ont été soutenues par l'UNOPS, allant de la plantation de 114 400 arbres au Pérou pour le Gouvernement à l'installation de plus de 200 sources d'énergie en Afrique subsaharienne. Cette dernière initiative, menée pour le compte du PNUD et la Fondation Bill et Melinda Gates, a fourni de l'énergie à des villages ruraux pour y établir des entreprises agroalimentaires durables dirigées par des femmes.

80. Parallèlement à ce soutien opérationnel aux projets sur le terrain, l'UNOPS a aussi organisé 84 conférences ou manifestations, souvent dans le cadre d'un appui aux initiatives programmatiques de haut niveau visant à améliorer la coopération Sud-Sud pour le compte du PNUD, notamment le renforcement des capacités du Groupe des 77 ou la planification stratégique pour le Réseau Afrique-Asie des universités pour le développement.

81. Plus de 60 initiatives de sensibilisation ont été lancées, dont 11 par le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, une entité accueillie par l'UNOPS dont le but est de renforcer l'accès aux installations sanitaires de base pour les 2,6 milliards de personnes qui en sont dépourvues.

82. L'UNOPS a soutenu les missions d'observation électorale de l'Union européenne au Nicaragua et au Pérou visant à assurer la transparence du processus démocratique.

Encadré 9

Améliorer la sécurité alimentaire au Myanmar

La production agricole s'est accrue dans les zones rurales du Myanmar grâce à un programme visant à améliorer la sécurité alimentaire et accroître les revenus de plus de 2 millions de personnes.

L'UNOPS est le gestionnaire financier du Fonds d'affectation spéciale pour les modes de vie et la sécurité alimentaire, qui soutient la production agricole (y compris l'élevage et la pêche), renforce les stratégies de marché et crée des possibilités d'emplois non agricoles. Le programme s'attaque aux problèmes sous-jacents de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans presque toutes les régions exposées à l'insécurité alimentaire dans le pays.

L'UNOPS gère les fonds et assure le suivi et le contrôle pour le compte des donateurs, dont l'Australie, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse et l'Union européenne.

F. Objectif 4 : Viabilité environnementale et adaptation au changement du climat

83. Pour le compte de ses partenaires, l'UNOPS a aidé des collectivités à mener des activités d'adaptation aux changements climatiques, à tirer profit de l'énergie

durable, à protéger les espèces menacées et à remédier aux conséquences environnementales des catastrophes naturelles ou des conflits.

84. L'UNOPS a participé au renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles. Il a notamment fourni, pour le compte du PNUD, une formation à près de 295 000 personnes, en grande partie en appui à des initiatives d'adaptation aux changements climatiques axées sur la collectivité. Il a organisé séparément 299 ateliers pour le compte de ses partenaires, dont 57 sur les changements climatiques et 94 sur la gestion durable des ressources en eau.

85. L'UNOPS est en mesure d'apporter son soutien au renforcement de la coordination de l'action internationale lorsque des questions environnementales de caractère transfrontière le nécessitent. À titre d'exemple, il exécute 34 projets portant sur les systèmes hydriques transfrontières. Ces projets sont financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à la demande du PNUD et d'autres agents d'exécution du FEM, dont la Banque mondiale. Les projets du portefeuille sur les eaux internationales aident les pays à coopérer et à partager leurs connaissances pour lutter contre les agressions écologiques dues à la surpêche et à la pollution industrielle. L'UNOPS a soutenu l'élaboration de deux plans d'action stratégique et la mise en œuvre de 65 projets de démonstration, dont un visait à améliorer la gestion durable de la mer Caspienne grâce à une gouvernance régionale renforcée.

86. Les partenaires ont fait appel à l'UNOPS pour produire 28 rapports, y compris la présentation de nouvelles initiatives environnementales, dont un rapport de modélisation côtière sur des mesures d'atténuation des inondations à l'île Fares-Mathoda aux Maldives, pour le compte du PNUD. L'UNOPS a soutenu 189 projets de recherche scientifique, y compris une cartographie des conflits pour une initiative du PNUD sur la gestion durable des espèces animales indigènes en Afrique de l'Ouest.

87. L'UNOPS a assisté des pays dans l'élaboration de 34 plans de développement, dont un plan de gestion du parc national Manda au Tchad, pour le compte du PNUD.

88. Les réunions de haut niveau constituent un outil d'adaptation au changement du climat et l'UNOPS a facilité la tenue de 69 manifestations de ce type en organisant une conférence pour le compte de l'Initiative Environnement et sécurité. Le projet du PNUE aidera les décideurs à promouvoir la paix tout en protégeant l'environnement.

89. L'UNOPS est l'agent d'exécution du Programme de microfinancements du FEM, mis en œuvre par le PNUD. Des fonds sont ainsi acheminés vers des organisations non gouvernementales et locales afin de les aider à faire face aux changements climatiques, préserver la biodiversité, protéger les eaux internationales, réduire l'impact des polluants organiques persistants et prévenir la dégradation des terres. En 2011, l'UNOPS a assuré la gestion administrative et financière d'environ 4 000 projets ainsi financés, dans plus de 120 pays. Parmi ces projets figurait une initiative lancée par des femmes sur l'atténuation des effets de la désertification par la plantation d'arbres en Mongolie et la sauvegarde des chimpanzés par la conservation de terres boisées dans le sud du Mali.

Encadré 10

Le Programme de microfinancements appuie la production de combustible durable au Nigéria

Les collectivités rurales du Nigéria ont recours aux microfinancements pour accroître la production de combustible durable, réduire la pollution, créer de l'emploi et encourager l'économie locale.

Les travailleurs des scieries dans l'état de Lagos ont reçu une formation sur la conversion de la sciure de bois en briquettes, une alternative écologique bon marché au bois de chauffage, qui sont vendues sur des marchés locaux. Par le passé, la majeure partie de la sciure était directement brûlée, augmentant ainsi la pollution et les problèmes de santé dans les collectivités. Cette nouvelle pratique a apporté une solution viable à ce problème.

Le projet, le premier du genre au Nigéria, a utilisé de la main-d'œuvre et de l'équipement locaux. Le prix Seed a été décerné au projet pour le rôle qu'il a joué auprès des organisations locales en les aidant à s'attaquer aux défis du développement durable. Les prix sont décernés dans le cadre de l'Initiative Seed, un partenariat mondial pour une action en faveur d'une économie verte lancé par le PNUE, le PNUD et l'Union mondiale pour la nature.

L'UNOPS est l'agent d'exécution du programme de microfinancements du FEM mis en œuvre par le PNUD.

G. Problèmes intersectoriels

90. En 2011, l'UNOPS a aidé ses partenaires à poursuivre des initiatives intersectorielles relevant de ses quatre objectifs de contribution. Dans certains cas, les problèmes intersectoriels ont été abordés en tant qu'objectif propre au projet, mais dans la majorité des cas, ils ont été intégrés à un projet qui avait un autre objectif primordial.

Renforcement des capacités nationales

91. Conformément à la résolution 65/176 de l'Assemblée générale, la décision 2010/21 du Conseil d'administration et d'autres décisions antérieures, l'UNOPS a poursuivi ses efforts en vue d'intégrer dans ses activités le renforcement des capacités nationales.

92. Plus de 56 % de tous les projets actuellement soutenus par l'UNOPS s'attachent d'une certaine manière à renforcer les capacités nationales, essentiellement en améliorant les institutions ou en développant les compétences.

93. Dans la majorité des cas, ces projets comprenaient des activités spécifiques de renforcement des capacités nationales définies dans leur plan de conception. Près de 15 % des projets, dont la conception initiale ne prévoyait pas d'objectifs spécifiques de renforcement des capacités, ont été en mesure d'en inclure certains aspects, souvent en assurant aux autorités locales ou aux collectivités une formation en cours d'emploi. Par exemple, une formation aux travaux de renforcement antisismique a

été offerte aux ingénieurs du secteur public en Haïti lors de la construction d'une nouvelle division du quartier général de la police, pour le compte du PNUD et du Gouvernement canadien. Une formation a également été offerte à des contractants en République démocratique du Congo sur la gestion et la planification dans le domaine de la construction lors de la mise en œuvre d'un projet de stabilisation pour le compte du PNUD, du Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies et des Gouvernements de la Belgique, du Canada, des Pays-Bas, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis.

94. Compte tenu du rôle important joué par la société civile en matière de développement, l'UNOPS a contribué à plusieurs projets de soutien des organisations non gouvernementales et communautaires. Au total, plus de 3 587 organisations locales du monde entier ont bénéficié d'un tel soutien. C'est ainsi qu'une formation a été offerte à des organisations de la société civile, des coopératives et des établissements scolaires dans le domaine de la gestion des ressources en eau dans le cadre du projet du fleuve Coco au Honduras et au Nicaragua. Le projet est mis en œuvre par l'UNOPS grâce à des fonds de l'Union européenne et en collaboration avec le PNUD et le PNUE.

95. Plusieurs interventions ont amélioré directement les compétences locales. Grâce à des projets soutenus par l'UNOPS, une formation a été offerte à plus d'un demi-million de personnes en 2011. Ces chiffres ne comprennent pas tout le personnel local qui a bénéficié d'une formation en cours d'emploi.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

96. En 2011, 31 % des projets soutenus par l'UNOPS visaient d'une manière ou d'une autre à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Dans bien des cas, ces projets comportaient à l'origine des objectifs spécifiques liés à l'égalité des sexes. Par exemple, des villageoises avaient été formées aux méthodes agricoles dans le cadre d'un projet du PNUD-FEM sur la promotion de l'adaptation communautaire aux changements climatiques.

97. Même dans le cadre de projets n'étant pas initialement axés sur l'égalité des sexes, les chargés de projet ont été en mesure d'inclure certaines actions en faveur de l'autonomisation des femmes. Bon nombre de ces projets ont favorisé la création d'emplois chez les femmes, notamment des emplois d'ouvrières dans le cadre d'un projet de construction d'écoles dans le Sud-Soudan, exécuté pour le compte du Gouvernement des États-Unis. D'autres projets ont permis de faciliter l'accès des femmes au travail, notamment dans le cadre d'un projet de lutte antimines en Afghanistan qui a fourni des services de crèche aux employés ayant des enfants, pour le compte du Département des opérations de maintien de la paix.

98. D'autres projets ont contribué au renforcement de l'égalité des sexes en proposant directement une formation aux femmes. À titre d'exemple, des femmes en Afghanistan ont reçu une formation sur le commerce en bordure de route lors d'un projet de construction de route financé par le Gouvernement suédois.

99. Plusieurs projets ont renforcé l'accès des femmes aux possibilités et aux services sociaux, grâce à la construction d'installations permettant aux femmes et aux filles de bénéficier d'un accès à la santé, à l'éducation et à la justice. À titre d'exemple, des plans d'aménagement d'unités de protection à l'intention des

femmes et des enfants dans le quartier général de la police de Monrovia ont été conçus pour le compte du PNUD et du Gouvernement norvégien.

Durabilité du point de vue de l'environnement

100. En 2011, 33 % des projets soutenus par l'UNOPS visaient d'une manière ou d'une autre à améliorer la durabilité du point de vue de l'environnement essentiellement en garantissant l'utilisation durable des ressources naturelles, en introduisant des techniques de construction durable ou en encourageant l'utilisation des énergies renouvelables.

101. Parallèlement aux centaines de sous-projets environnementaux exécutés par le Programme de microfinancements du FEM, 88 projets mis en œuvre par l'UNOPS étaient principalement axés sur l'environnement (voir objectif 4). Plus d'une centaine de projets non liés à l'environnement ont intégré des produits intersectoriels de durabilité et, dans bien des cas, les chargés de projet ont ajouté, en cours de mise en œuvre, des éléments spécifiques afin de renforcer la durabilité du point de vue de l'environnement.

102. L'UNOPS a prêté une attention particulière, lors de la planification des projets d'infrastructures, à l'utilisation de techniques de construction de pointe et à la bonne conception des bâtiments. Cette approche a permis la construction de bâtiments mieux conçus et plus durables et une utilisation de ressources moindres. À titre d'exemple, les chargés de projet de l'UNOPS travaillant dans le cadre d'un projet d'achat financé par l'OMS visant à fournir une énergie verte aux hôpitaux du Kirghizistan ont également remplacé les réseaux d'électricité et d'eau vétustes pour éviter le gaspillage et accroître l'efficacité des nouveaux systèmes d'énergie.

103. L'UNOPS a collaboré étroitement avec les collectivités et les groupes de la société civile pour réduire au minimum les effets néfastes de certains projets d'infrastructure sur l'environnement. Dans bien des cas, on a demandé à l'UNOPS de mettre en œuvre des mesures d'atténuation, telles que la plantation d'arbres et la formation des organisations locales à la gestion environnementale, à l'exemple des projets de construction de routes en République démocratique du Congo pour le compte des Gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis.

104. L'exploitation durable des ressources naturelles a été assurée de diverses manières, depuis la sélection des matériaux de construction jusqu'à la promotion du recyclage. Des techniques de construction durable ont été intégrées dans de nombreux projets de construction, dont celui lié à l'utilisation de matériaux renouvelables dans la construction de 1 500 abris à Port-au-Prince (Haïti) pour le compte de la Croix-Rouge américaine.

105. Les technologies associées aux énergies renouvelables ont également été promues, notamment dans le cadre d'un projet sur l'accès à l'énergie pour réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne, exécuté pour le compte du PNUD et la Fondation Bill et Melinda Gates, qui a encouragé l'utilisation de moteurs à l'huile végétale en remplacement de moteurs au diesel pour l'alimentation en énergie des petites entreprises agroalimentaires.

106. Plusieurs projets appliquent des critères environnementaux lors des processus de passation de marchés. Par exemple, il a été demandé que les produits médicaux ne contiennent pas de mercure lors de la gestion de la chaîne d'approvisionnement de fournitures médicales pour le compte du Gouvernement péruvien.

Encadré 11

Changements climatiques, infrastructure et collectivités

En 2011, l'UNOPS, le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies ont coparrainé une manifestation parallèle à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en vue d'examiner une approche intégrée de la lutte contre les effets des changements climatiques.

L'approche encourageait le développement durable par la construction d'infrastructures résistantes au climat en mettant l'accent sur les avantages pour la collectivité.

Sur la base du lien entre changements climatiques, infrastructure et collectivités, l'UNOPS fait en sorte que les changements climatiques ne fassent pas dérailler les objectifs de développement.

L'expérience de l'UNOPS dans la mise en œuvre de projets dans les secteurs de l'infrastructure et de l'environnement, souvent en partenariat étroit avec les collectivités bénéficiaires, indique qu'une telle approche intégrée a de plus en plus de chances d'être couronnée de succès.

IV. Construire pour l'avenir

107. À mi-chemin de la mise en œuvre de son plan stratégique de 2010-2013, l'UNOPS a entrepris un examen en vue d'affiner sa stratégie à la lumière du mandat de l'Assemblée générale et des décisions du Conseil d'administration, des données d'expérience, des besoins des partenaires et de l'évolution du contexte politique et économique. Il invite les intervenants à lui faire part de leurs réactions et analyse les résultats opérationnels et de gestion obtenus pendant la période 2010-2011. L'examen identifiera les domaines où les capacités doivent être renforcées à moyen terme et tracera la voie à suivre pour 2014 et au-delà.

108. Les conclusions préliminaires indiquent que les partenaires de l'UNOPS et de l'ONU, en mettant l'accent sur les avantages comparatifs dans les domaines d'activité pour lesquels ils sont mandatés peuvent trouver de nouvelles façons de travailler ensemble pour améliorer la qualité des services et réaliser des économies d'échelle dans plusieurs domaines, notamment les infrastructures physiques et l'échange de services, en particulier la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement. Il existe des moyens de recourir davantage aux connaissances internes et externes pour mettre au point des produits novateurs dans des domaines tels que l'infrastructure durable et la réponse aux changements climatiques.

109. L'examen permettra également d'identifier les améliorations à apporter en priorité aux systèmes de gestion de l'UNOPS et aux investissements ciblés de sorte que l'UNOPS puisse assurer la viabilité à long terme de son modèle d'autofinancement et sa capacité à répondre aux besoins changeants de ses partenaires dans le système des Nations Unies et ailleurs. Les conclusions de l'examen seront présentées au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2012.